

## TABLEAU D'HONORAIRES

honoraires du Décret n° 2016-230 du 26 février 2016

**Entre le client et l'Office notarial pour les prestations ci-dessous non soumises au Tarif :**

Prestation	Observations	Honoraires TTC	Coût total
<u>Consultation sans écrit en droit de la famille, droit immobilier, droit des affaires</u>		offert	
<u>Consultation écrite en droit de la famille, droit immobilier, droit des affaires</u>	Tarif horaire	60 €	Selon temps passé
<u>Consultation et dépôt de testament olographe</u>	Par testament	60 €	Notification au FCDDV + honoraires = 72,71€
<u>Consultation, rédaction et dépôt d'une clause bénéficiaire d'assurance vie</u>		200 €	Inscription au FCDDV + honoraires = 212,19€
<u>Dépôt de l'ordonnance d'envoi en possession</u>	Droits d'enregistrement : 125 €	120 €	245 €
<u>Création de société sans apport immobilier</u>	Frais de greffe, journal et taxes en sus	900 €	Selon devis
<u>Création de société avec apport immobilier</u>	Frais de greffe, journal et taxes en sus	900 € + émoluments proportionnel	Selon devis
<u>Cession de fonds de commerce, patientèle et formalités</u>	Frais de greffe, journal et taxes en sus	3 % jusqu'à 100.000 € et 2 % au-delà. Avec un minimum de 1.500 €	Selon devis
<u>Cession de parts sociales Sans garantie de passif</u>	Frais de greffe, journal et taxes en sus	1,5% avec un minimum de 500€	Selon devis
<u>Mise à jour des statuts suite à cession, donation, succession, etc</u>	Frais de greffe, journal et taxes en sus	300 €	Selon devis

Prestation	Observations	Honoraires TTC	Coût total
<u>Bail commercial</u>	Taxes en sus si bail > 12 ans	1 mois de loyer loyer TTC avec un minimum de 1.200€ et un maximum de 5.000€	
<u>Renouvellement de bail commercial</u>	Taxes en sus si bail > 12 ans	½ d'un mois de loyer TTC avec un minimum de 500 €	
<u>Augmentation de capital social, réduction de capital social et dissolution de société</u>	Frais de greffe, journal et taxes en sus	600 € + Emolument proportionnel	Selon devis
<u>Dépôt de pièces</u>	Taxes en sus	600 €	Selon devis
<u>Dépôt de pièces modificatif</u>	Taxes en sus	200 €	Selon devis
<u>Cahier des charges de cession</u>	Taxes en sus	100 €	Selon devis
<u>Frais de constitution de dossier non suivi d'un acte</u>	Sauf rétractation dans le délai de 10 jours pour une vente	125 €	+ débours éventuels
<u>Demande d'état hypothécaire</u>	Par demande	15 €	+ débours

<b>Prestation</b>	<b>Observations</b>	<b>Honoraires TTC</b>	<b>Coût total</b>
<u>Certification de signature</u>	Par certification	30 €	30 €
<u>Convention de quasi-usufruit</u>	Droits d'enregistrement : 125 €	0,5% de l'actif soumis à la convention avec un minimum de 600 €	720 €
<u>Gestion d'indivision, démarches particulières pour le déblocage des fonds, établissement du compte détaillé avec ou sans partage sous seing privé</u>		½ des émoluments qui auraient été perçus en cas de partage par acte notarié avec un minimum de 300 €	Selon devis
<u>Prestation de serment</u>	Par prestation Taxes en sus	120 €	245 €
<u>Renonciation à succession</u>	Par renonçant	300 €	
<u>Procès-verbal de défaut</u>	Droits d'enregistrement de 125 €. Taxes en sus si publication à la publicité foncière	240 €	Selon devis
<u>Dénonciation convention ANAH</u>	Droits d'enregistrement de 125 € + 15 € CSI	480 €	620 €
<u>Consentement à adoption simple avec requête auprès du procureur</u>	Droits d'enregistrement de 125 €	400 € (requête) 94,32 € (acte)	Selon devis
<u>Compromis de vente ou promesse de vente authentique</u>	Droits d'enregistrement de 125 €	240 €	365 €
<u>Déclaration bénéficiaires effectifs</u>	Frais de greffe en sus	60 €	60 € + coût greffe
<u>Interrogation du CRIDON (base de données juridiques)</u>		120 €	
<u>Interrogation de la base PERVAL/BIEN</u>		120 €	